

PUBLIÉ LE 10/09/2018 - MISE À JOUR LE 16/05/2024

Myocholine

Base publique du médicament

Spécialité(s) pharmaceutique(s)
Myocholine 10 mg, comprimé Myocholine 25 mg, comprimé sécable
Substance active
Béthanéchol (chlorure)
Laboratoire
Glenwood GmbH
AMM
Documents de référence dans le cadre de l'AMM
Indication(s) dans ce cadre
Documents de référence dans ce cadre
Suivi des patients

Titulaire (s)
Critères d'octroi
Indications
Code(s) CIP
Documents de référence
Lire aussi
Autres informations
Données d'inclusion
Résumé de rapport de synthèse périodique
Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Myocholine 10 mg, comprimé Myocholine 25 mg, comprimé sécable

• Rétention vésicale sans obstacle à l'évacuation

• Ou Atonie vésicale post opératoire ou neurogène résistante aux alternatives thérapeutiques

Critères d'octroi

Autres informations

Posologie:

Adultes:

- Dose initiale et en guise de test: administrer 5 mg de Myocholine-Glenwood(1/2 comprimé); répéter 1 ou 2 fois l'administration de cette dose, en respectant un intervalle d'une demi-heure, jusqu'à l'obtention de l'effet souhaité.
- Administrer ensuite la dose active 3 à 4 fois par jour.
- On peut augmenter progressivement la posologie à 20, 30 ou 50 mg (2, 3 ou 5 comprimés), 3 ou 4 fois par jour.
- · La dose quotidienne maximale est de 200 mg.

• Population pédiatrique :

- 0,3 à 0,6 mg/kg de poids corporel par jour, répartis en 3 à 4 prises.
- Se référer au RCP Myocholine belge



RCP Myocholine Belgique (22/02/2023)

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par <u>le formulaire dédié</u>